

Documents comptables : bilan, compte de résultat et annexe

La fin de l'année, pour les trésoriers, rime avec synthèse comptable. Trois documents doivent être produits. Les deux premiers (bilan et compte de résultat) servent à analyser la situation financière de l'association et les résultats de l'année écoulée. L'annexe, quant à elle, apporte les informations complémentaires nécessaires à la compréhension des comptes.

Le bilan : un portrait instantané des finances de l'association.

À la différence du compte de résultat qui concerne une période déterminée, le bilan décrit la situation financière et du patrimoine de l'association dans la « continuité ». Il se présente sous la forme d'un tableau en deux parties : l'actif d'un côté et le passif de l'autre. L'actif permet de décrire les valeurs détenues par l'association, comme les biens immobiliers et matériels, mais aussi la situation des stocks détenus, les créances à recevoir et la trésorerie disponible. Les comptes du passifs donnent la possibilité de connaître la situation exacte de l'origine des fonds (ou capitaux) détenus pour le financement de ses activités, et la situation des dettes de l'association.

Les masses du bilan

Le bilan présente des blocs logiques (les masses du bilan) dont la comparaison permet de qualifier la santé financière de l'association. Ainsi, les immobilisations doivent être financées par des ressources ayant une durée de vie analogue (fonds associatifs et emprunts). Sinon la trésorerie en pâtira et ne pourra soutenir le fonctionnement de l'association.

ACTIF		PASSIF	
Actif immobilisé (Durée de vie > 1 an)	Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières (Sicav, parts sociales...)	Fonds associatifs	Fonds propres (Apports, excédents antérieurs) Résultats de l'année Subventions d'investissement Provisions pour risques et charges Fonds dédiés (Subventions ou dons reçus avec un but précis)
Actif circulant (Durée de vie < 1 an)	Stock Créances clients Créances diverses (Adhérents, collectivités) Disponibilités (Caisse et banque)	Capitaux étrangers à long et moyen terme	Emprunts à long terme Emprunts à moyen terme
		Dettes à court terme	Emprunt à court terme

			Découverts bancaires Dettes fournisseurs Dettes fiscales et sociales
--	--	--	--

Les postes sont classés de haut en bas, des plus pérennes (fonds propres, immobilisations) aux plus volatiles (dettes fiscales, trésorerie).

Analyse du bilan

Les différents postes du bilan renseignent sur la santé financière de l'association. Ils sont révélateurs de la capacité de la structure à faire face à son fonctionnement (besoin en fonds de roulement), et donc de sa capacité à emprunter.

Association bien gérée ?

On peut déduire du bilan des données relatives à la pertinence de la gestion de l'association, eu égard, par exemple aux délais de paiement des fournisseurs et des clients ou financeurs.

1/ Le fonds de roulement

Le fonds de roulement représente le volume de trésorerie disponible. On peut le calculer de deux façons :

$$\text{FR} = (\text{Fonds associatifs} + \text{Capitaux étrangers à long et moyen terme}) - \text{Actif immobilisé}$$

ou

$$\text{FR} = \text{Actif circulant} - \text{Dettes à court terme}$$

Un fonds de roulement excédentaire signifie que les immobilisations sont suffisamment couvertes par les capitaux permanents, dont une partie reste donc disponible pour couvrir d'autres dépenses. C'est une réserve d'argent qui apporte une certaine sécurité. Un fonds de roulement négatif signifie au contraire que les immobilisations « pompent » sur la trésorerie : c'est une situation qui doit trouver une solution sous peine de grever le fonctionnement. Il faut alors réduire les immobilisations, renforcer les fonds associatifs ou faire un emprunt à long ou moyen terme.

2/ Le besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement représente le volume de trésorerie nécessaire au fonctionnement quotidien de l'association : loyers, salaires, factures courantes...

On le calcule de la façon suivante :

$$\text{BFR} = (\text{Stock} + \text{créances}) - \text{Dettes à court terme}$$

S'il est négatif, tout va bien : le fonctionnement est couvert par l'ensemble des ressources de l'association. Positif, il signifie un besoin de trésorerie.

Les associations ont souvent un besoin en fonds de roulement positif, du fait des délais de versement des subventions : la structure doit financer la réalisation de l'action et donc compter sur sa propre trésorerie.

Si celle-ci ne suffit pas, il faut envisager de négocier des paiements différés avec les fournisseurs, demander une autorisation de découvert bancaire ou faire un emprunt à court terme.

3/ La trésorerie

La situation de la trésorerie se calcule par la soustraction suivante :

$$T = \text{Fonds de roulement} - \text{Besoin en fonds de roulement}$$

Bien entendu ces chiffres sont représentatifs de la situation à un moment donné, à savoir, souvent, le 31 décembre. Vous ne pouvez ignorer et devez prendre en compte le fait que, dans les mois à venir, certains éléments changent.

Si, en cas de situation alarmante, aucune amélioration ne se profile à l'horizon, il faut réagir et prendre les décisions nécessaires au rétablissement de l'équilibre.

Quelques ratios

Le bilan est révélateur de la qualité de la gestion de votre association. Il est important, par exemple, que les emprunts et les dettes ne soient pas supérieurs aux fonds associatifs. Cela signifierait en effet que l'association ne se finance qu'à force d'emprunts successifs qu'elle ne peut garantir qu'avec les immobilisations correspondantes, qui ne lui appartiennent donc plus qu'en théorie.

Le ratio d'équilibre financier : critère essentiel de la solidité financière de l'association, il mesure le taux de couverture des emplois et non les ressources stables. Le résultat doit être supérieur à 1.

$$\text{REF} = \text{Fonds associatifs} / \text{Immobilisations (valeur nette)}$$

Le ratio d'endettement : il mesure les limites de l'endettement, c'est-à-dire l'indépendance financière de l'association par rapport aux prêteurs. C'est un ratio important pour négocier un emprunt. Le résultat doit être supérieur à 1, voire à 2.

$$\text{RE} = \text{Fonds associatifs} / \text{Dettes à long terme}$$

Le ratio d'indépendance financière : il mesure la capacité de l'association à faire face à ses dettes.

$$\text{RIF} = \text{Total de l'actif} / \text{Dettes}$$

Le compte de résultat

Le compte de résultat témoigne de l'activité de l'année écoulée : quel volume de charges l'association a-t-elle supporté pour quel volume de produit ? Et pour quel résultat ? Ce document ne vaut que lorsqu'il est comparé à ceux des années précédentes : il donne alors une idée de l'évolution des emplois et des ressources. C'est d'ailleurs le premier niveau d'analyse : étudier les augmentations ou diminutions des postes, en chercher l'explication et, éventuellement, y apporter des changements par telle ou telle résolution.

Charges d'exploitation	<i>Achats de biens et services Services extérieurs Impôts et taxes Salaires et cotisations sociales Dotations aux amortissements Autres charges</i>	Produits d'exploitation	<i>Vente de biens ou de services (ressources propres) Subventions d'exploitation Cotisations et dons Autres produits</i>
Charges financières	<i>Intérêts et charges assimilées (Agiros...) Charges sur cession de valeurs</i>	Produits financiers	<i>Intérêts et produits assimilés (Sicav, titres...) Produits sur cession de valeurs</i>
Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Résultat (Excédent)		Résultat (Déficit)	

L'analyse du résultat : les soldes intermédiaires de gestion

Les soldes intermédiaires de gestion permettent de mieux cerner les causes du résultat (excédent ou déficit). Il s'agit d'une succession d'opérations simples qui décomposent le résultat afin de déterminer si, par exemple, l'activité en tant que telle est rentabilisée par les produits qu'elle génère. Ils permettent aussi de vérifier l'indépendance de l'association par rapport aux subventions et aux aides à l'emploi.

Les soldes intermédiaires de gestion				
Total des ventes (comptes 70)	-	Achats (Comptes 60)	=	Marge brute
<i>La marge brute représente la marge réalisée sur la vente de marchandises ou de services. Elle n'est cependant vraiment significative que pour les associations qui vendent des produits finis ou des marchandises. En cas de prestations de service, c'est la valeur ajoutée et, surtout, l'excédent brut de gestion qui sera le plus pertinent.</i>				
Marge brute	-	Services extérieurs (Comptes 61 et 62)	=	Valeur ajoutée
<i>La valeur ajoutée représente le volume de ressources générées directement de l'activité de l'association. Une valeur ajoutée négative n'est pas obligatoirement désastreuse car les calculs ont</i>				

été conçus pour des entreprises. Une association peut, selon son objet, dépendre entièrement des cotisations ou de subventions qui ne sont pas encore prises en compte ici. L'analyse doit être faite en fonction de la réalité spécifique de chaque association. Pour mieux mesurer, on peut choisir d'ajouter les comptes 74 (hors aides à l'emploi) et 75 à ce niveau (si cela est pertinent).

Valeur ajoutée	+	Subventions d'exploitation (Comptes 74), cotisations (Comptes 75) et transfert de charges (Comptes 79)		
	-	Impôts et charges du personnel (Comptes 63 et 64)	=	Excédent brut d'exploitation

Ce résultat est celui de la rentabilité de l'activité en tant que telle. Déficitaire, il signifie un manque de ressources par rapport aux nécessités de l'activité. Excédentaire, il signifie que l'activité s'autofinance en l'état. La comparaison avec la valeur ajoutée permet de mesurer l'importance de l'apport des subventions.

Excédent brut d'exploitation	+	Produits de gestion courante (Comptes 75)		
	-	Amortissements et provisions	=	Résultat d'exploitation

Ce résultat prend en compte ce qui concerne les investissements (amortissements) et les charges à prévoir, c'est-à-dire ce qui est de l'ordre du fonctionnement général de l'association.

Résultat d'exploitation	+	Résultat financier		
	+	Résultat exceptionnel	=	Résultat net

Une telle analyse sera d'une aide précieuse pour les décisions d'ordre financier. Si vous disposez des services d'un expert-comptable, demandez-lui de commenter les chiffres.

L'annexe comptable

L'annexe comptable est un document souvent négligé. Elle est pourtant très utile, surtout quand il s'agit d'expliquer, convaincre ou communiquer.

L'annexe rassemble tous les éléments d'information complémentaire à la comptabilité (tableaux d'amortissement, échéanciers d'emprunt, justification d'un résultat exceptionnel...). On peut aussi y figurer certains choix relatifs au traitement des écritures comptables.

En effet, il existe une relative marge d'interprétation dans l'imputation de certaines dépenses ou recettes.

Exemple: certains comptables considèrent les aides nationales à l'emploi comme un transfert de charges et non comme une subvention.

La nuance ne change rien aux soldes décrits ci-dessus, mais elle modifie la proportion relative des subventions d'exploitation. Si ce choix est fait, il vaut mieux l'indiquer et le justifier dans l'annexe.

Le document comprend donc à la fois des données chiffrées et des commentaires écrits :

- Acquisition et/ou cession d'investissement

- Tableau d'amortissement
- Variations de stock
- Échéancier d'emprunt (en différenciant les remboursements de capital et les intérêts) - État des valeurs financières immobilisées (Sicav...) faisant apparaître les intérêts
- Composition des créances et des dettes avec leurs échéances
- Fonds dédiés (composition et mouvements)
- Subventions obtenues, en figurant les versements effectués ou prévus
- Éventuellement, récapitulatif des prises en charge de la formation professionnelle continue des salariés
- ... (cette liste n'est pas exhaustive et chacun y inscrira les informations qu'il juge nécessaires).